

# Conditions Générales d'Inscription

## La Charte :

Les inscriptions à Génération Clio sont ouvertes toute l'année.

Toute personne physique peut devenir membre de l'association mais le bureau se réserve le droit d'accepter ou non la demande.

Le futur adhérent s'engage à fournir des informations exactes et conformes à la réalité et bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Ce droit peut être exercé par simple envoi d'un E-mail à [contact@generation-clio.com](mailto:contact@generation-clio.com) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Génération Clio Chez Frédéric MASSOT  
28 rue Hordret, Appartement 15, 02100 SAINT-QUENTIN

Génération Clio s'engage à protéger ces informations qui ne seront en aucun cas révélées ou transmises à des fins commerciales.

La cotisation due par chaque membre est fixée chaque année lors de l'assemblée générale. Elle est valable une année à compter de la date de validation, un courrier de rappel vous sera transmis à ce moment là.

## L'inscription :

Votre inscription est ferme et définitive dès réception des documents suivants :

- du formulaire d'inscription dûment rempli et signé,
- du règlement de la cotisation.

Chaque personne doit remplir et signer un formulaire d'inscription et l'accompagner d'un chèque de 15€ qui correspond à la cotisation annuelle 2008.

Les dits-document sont à renvoyer sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse suivante :

Génération Clio Chez Frédéric MASSOT  
28 rue Hordret, Appartement 15  
02100 SAINT-QUENTIN

À réception de votre courrier, une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel dans les plus brefs délais.

## Le paiement :

Le paiement se fait uniquement par chèque à l'ordre de «Génération Clio».

Dans le cas de plusieurs demandeurs au sein d'un même foyer, un seul chèque pourra être émis pour l'ensemble des personnes.